

Publié le 29/11/2024



**Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Cotentin**

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Cherbourg-en-Cotentin, le 29 novembre 2024

Nos réf : CA n° CAC - PALE - DAG - 2024 - 26647

Dossier suivi par le service Vie Institutionnelle

vie.insti@lecotentin.fr

OBJET : Réunion du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du **Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui se tiendra le **12 décembre 2024 à 18 h 00** au complexe sportif Marcel Lechanoine situé allée du stade, 50700 Valognes.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024,
Décisions du Président rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
Décisions du Bureau rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

- 1 - Attribution complémentaire Fonds de concours 2024
- 2 - Aide à l'Immobilier d'entreprise - Adoption du règlement d'intervention
- 3 - Cotentin Proximité : adoption d'un nouveau règlement d'intervention
- 4 - Immobilier d'entreprises - Tarifs 2025
- 5 - Rapport d'activité 2024 en matière de développement durable
- 6 - Vote du Budget primitif 2025 et approbation du rapport de présentation
- 7 - Participation financière du BP au BA eau et Assainissement collectif - Loi 3 DS - complément de participation au budget assainissement collectif - année 2025
- 8 - Autorisations de Programme (AP) et Crédits de paiement (CP) - Modification et actualisations - BP 2025
- 9 - Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) Budget Annexe Port Dielette : Travaux Port Dielette Création AP N°A2500701 Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) Budget Annexe Transport : Stations Intermodales Création AP N°A2501401
- 10 - Conventions de mutualisation entre la commune de Cherbourg en Cotentin et la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- 11 - Assujettissement à TVA - Activités Centre de tri - clôture du code activité au 31/12/2024
- 12 - Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Intégration de la Brèche, labellisée «Pôle National des Arts du Cirque»
- 13 - PLH 2022 - 2027 : Poursuite et renforcement du service public de la rénovation de l'habitat Je Rénov'en Cotentin - Signature de la convention " PIG Pacte territorial France Rénov' 2025 - 2027 " avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- 14 - PLH 2022-2027 : Politique d'aide en faveur de la rénovation énergétique du parc locatif social - Règlement d'intervention
- 15 - Garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 155 logements par Presqu'île Habitat - Résidence Les Couplets - Cherbourg-En-Cotentin - Prêt CDC de 1 684 600,00€
- 16 - Validation de l'Avant-Projet Définitif – Nouvelle attraction de la Cité de la Mer

- 17 - Mise en place des Comités Locaux pour l'Emploi - Désignation des représentants du Cotentin
- 18 - Modification du PLU des Pieux - ZA des Costils
- 19 - Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Saint-Vaast-la-Hougue
- 20 - Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune Les Moitiers d'Allonne
- 21 - Débat - Rapport d'artificialisation des sols
- 22 - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire de l'Est Cotentin
- 23 - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire du Sud Cotentin
- 24 - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire des Pieux
- 25 - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire de La Hague
- 26 - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire de Cœur Cotentin
- 27 - Mobilités : Avenant n° 5 - Concession pour l'exploitation des services de transport de voyageurs et de services de mobilité associés
- 28 - Mobilités : Pérennisation du service de covoiturage courte distance
- 29 - Mobilités : Développement du service de vélos à assistance électrique en libre service - phase 2 - demande de subventionnement
- 30 - Grille tarifaire 2025 des services liés à la Direction des Déchets Ménagers et Assimilés
- 31 - Tarifs 2025 des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif
- 32 - Contre-valeur de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025
- 33 - Contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- 34 - Contre-valeur de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau pour l'année 2025
- 35 - Tarification des prestations de services de l'eau potable et de l'assainissement
- 36 - Tarifs 2025 des prestations de contrôle d'assainissement collectif et non collectif
- 37 - Contrat de concession entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la SPL Développement Touristique du Cotentin - Avenant n°6 - Subvention exceptionnelle pour la SPL Tourisme - Campagne de relance de la marque « Cotentin Unique par Nature » en 2025
- 38 - Signature de l'avenant n°4 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public biodiversité et développement durable
- 39 - Concession de services pour la gestion et l'exploitation de l'espace aquatique Centre Cotentin à Valognes - Tarifs 2025
- 40 - Concession de services publics pour la gestion et l'exploitation du complexe hippique des Pieux - Rapport d'activités 2023/2024
- 41 - Renouvellement d'agrément pour le recours au service civique
- 42 - Régime indemnitaire
- 43 - Avenant à la convention subséquente de Service Commun « Ressources Humaines et Systèmes d'Information » entre la commune de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- 44 - Appel à projets « Le Cotentin fête l'Irlande » - Lauréats retenus et versement des prix

Questions diverses.

Pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'être présent au complexe sportif à partir de 17h30.

La séance du Conseil est publique et sera diffusée en direct sur la page YouTube de la Communauté d'Agglomération.

Concernant les communes qui ne disposent que d'un seul siège, je rappelle qu'en cas d'absence du délégué titulaire, le délégué suppléant ne pourra participer avec voix délibérative au conseil communautaire que si le délégué titulaire m'en a informé en complétant l'avis d'absence ci-joint.

Pour rappel, le règlement intérieur a instauré une modulation de l'indemnité, opérée en fonction de la participation effective des conseillers communautaires titulaires aux réunions. Une feuille de présence sera ainsi tenue par les services communautaires durant la séance.

La réfaction de l'indemnité n'est effectuée qu'au vue des absences non justifiées. Les motifs possibles de justification sont précisés dans les règlement intérieur .

Toute justification d'absence doit parvenir par écrit à la vie institutionnelle (vie.insti@lecotentin.fr).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE



FORMULAIRE D'ABSENCE

Je soussigné(e),

Commune de

Pôle de proximité

membre titulaire du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin informe le Président de mon absence à la séance du Conseil Communautaire **du 12/12/2024**, pour le motif suivant :

(se référer aux motifs valables indiqués dans le règlement intérieur)

En conséquence,

PROCURATION

(je n'ai pas de suppléant, ou mon suppléant / ma suppléante est indisponible (*))

je donne **procuration** à afin de me remplacer à la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de prendre part à toutes les délibérations et au vote de l'ordre du jour, comme je pourrais le faire moi-même.

Fait à

Le

SIGNATURE (à faire précéder de la mention manuscrite « BON POUR PROCURATION »)

OU()**

SUPLÉANCE

(J'ai un suppléant / une suppléante)

mon **suppléant/ma suppléante** siège à ma place avec voix délibérative.

Fait à

le

SIGNATURE

(*) En cas d'absence du suppléant, le délégué titulaire a la possibilité de faire une procuration au délégué titulaire de son choix

() 1 Seul choix possible**